

Communiqué de presse

La Municipalité présente sa nouvelle politique de développement économique

Désireuse de renforcer l'attractivité de Morges, la Municipalité profite d'un préavis portant sur la politique de développement économique pour développer sa vision et préciser ses objectifs.

Des moyens nouveaux pour des objectifs déterminés

Consciente des enjeux du tissu économique de la Ville de Morges, impacté par des conditions-cadre suisses appelées à évoluer, la Municipalité a souhaité mettre en place une politique de développement économique afin de répondre aux spécificités de la ville et faire émerger des solutions et opportunités de développement.

La stratégie s'articule autour de deux axes prioritaires, à savoir :

- favoriser l'ancrage des entreprises dans le tissu local;
- favoriser l'implantation des entreprises sur le territoire morgien.

1. Favoriser l'ancrage des entreprises

La réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III) va inciter certaines entreprises à réfléchir au maintien de leurs activités à Morges. La Ville de Morges tient à ce que ces entreprises, ainsi que toutes les autres, restent solidement enracinées dans le tissu économique.

Il est dès lors important pour la Ville de créer et entretenir des relations avec les entreprises sur son territoire afin de bien connaître leurs activités, besoins et attentes, et de pouvoir offrir des prestations et mener des actions favorisant l'ancrage.

2. Favoriser l'implantation des entreprises

Le territoire morgien est restreint et les possibilités d'accueillir des entreprises sont limitées. Cependant, il existe des sites en cours de développement et à développer, qui pourront accueillir des activités économiques. Il s'agit pour la Ville de gérer la disponibilité foncière et de proposer des solutions répondant aux attentes des entreprises; puis améliorer des infrastructures, développer l'offre de logements pour les salariés et promouvoir la qualité de vie.

L'incitation à la création d'entreprises et l'encouragement de jeunes entreprises, par la mise à disposition d'espaces de co-working et de conseil, s'inscrit également dans la stratégie municipale.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, la Municipalité propose la création d'un poste de délégué(e) au développement économique pour la Ville de Morges. La mission principale du poste consiste à créer et mettre en œuvre les activités visant à favoriser l'ancrage et l'implantation d'entreprises sur le territoire morgien.

La création du poste de délégué(e) au développement économique permettra aussi d'étudier les besoins et de définir le concept le plus viable pour des espaces de co-working; puis de créer le meilleur environnement pour travailler et mutualiser des compétences pour des entrepreneurs.

Le projet municipal a été développé avec la collaboration de l'Association pour la Région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM) puisqu'il partage des intérêts communs entre cette dernière et la Ville de Morges.

La Municipalité

Morges, le 25 janvier 2016

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M. Eric Züger, municipal du Service des finances et de la promotion économique, +41(0)21 804 96 20

M. Vincent Jaques, syndic, +41(0)21 804 96 47

Mme Gerlinde Stenghele, cheffe de service à la Direction des finances et de la promotion économique, +41 (0)21 804 96 20
